

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 45302 B1** (51) Cl. internationale : **H02S 30/10**

(43) Date de publication :
30.06.2021

(21) N° Dépôt :
45302

(22) Date de Dépôt :
30.09.2016

(30) Données de Priorité :
05.10.2015 JP 20150197903

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/JP2016/079086 30.09.2016

(71) Demandeur(s) :
Sumitomo Electric Industries, Ltd., 5-33 Kitahama 4-chome Chuo-ku Osaka-shi, Osaka 541-0041 (JP)

(72) Inventeur(s) :
SAITO, Kenji ; NAGAI, Youichi ; IWASAKI, Takashi ; INAGAKI, Makoto ; KOJIMA, Akihiko ; ABIKO, Yoshiya

(74) Mandataire :
SABA & CO.,TMP

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP16853489.9

(54) Titre : **ENCEINTE POUR DISPOSITIF DE GÉNÉRATION D'ÉNERGIE SOLAIRE CONCENTRÉE ET DISPOSITIF DE GÉNÉRATION D'ÉNERGIE SOLAIRE CONCENTRÉE L'UTILISANT**

(57) Abrégé : Une enceinte pour un dispositif photovoltaïque à concentrateur selon la présente divulgation comprend une paroi latérale ayant une extrémité supérieure, une extrémité inférieure, une surface interne et une surface externe, la paroi latérale étant composée d'une résine, la paroi latérale étant pourvue d'un trou d'air s'étendant à travers les surfaces intérieure et extérieure de la paroi latérale, le trou d'air étant incliné de la surface intérieure de la paroi latérale à la surface extérieure de la paroi latérale dans une direction allant de l'extrémité supérieure de la paroi latérale vers l'extrémité inférieure de la paroi latérale. Selon la présente divulgation, l'efficacité de production d'énergie d'un module photovoltaïque peut être encore augmentée, et le module photovoltaïque peut être empêché de voir sa performance diminuée en raison de l'entrée de matières indésirables à l'intérieur du boîtier, telles que poussières, gouttelettes d'eau et Affaires étrangères.

REVENDICATIONS

1. Enceinte (21) pour un dispositif photovoltaïque concentrateur, l'enceinte comprenant une paroi latérale (24) ayant une
5 extrémité supérieure, une extrémité inférieure, une surface interne, et une surface externe, la paroi latérale (24) étant constituée d'une résine,

la paroi latérale (24) étant munie d'un orifice d'air (24h) s'étendant à travers les surfaces interne et externe de la paroi latérale (24),

10 l'orifice d'air (24h) étant incliné à partir de la surface interne de la paroi latérale (24) jusqu'à la surface externe de la paroi latérale (24) dans une direction de l'extrémité supérieure de la paroi latérale (24) vers l'extrémité inférieure de la paroi latérale (24),

caractérisée en ce que

15 la paroi latérale (24) présente des plaques de partition (24g) à l'intérieur de l'orifice d'air (24h), et les plaques de partition sont disposées parallèlement les unes aux autres.

2. Enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon la revendication 1, dans lequel la paroi latérale (24) est inclinée par
20 rapport à une portion de fond (23) de l'enceinte (21).

3. Enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon la revendication 2, dans laquelle la paroi latérale (24) présente une
25 plaque latérale principale (26a) et une sous-plaque latérale (26b), la plaque latérale principale est formée pour être inclinée sous un premier angle par rapport à la portion de fond (23) de l'enceinte (21) et la sous-plaque latérale présente deux portions, une portion inférieure, s'étendant à partir de la portion de fond de l'enceinte, et une portion supérieure, dans laquelle l'orifice d'air (24h) est formé dans la portion inférieure de la sous-plaque latérale (26b), et dans laquelle la portion inférieure de la
30 sous-plaque latérale est formée pour être inclinée par rapport à la portion de fond de l'enceinte sous un angle supérieur au premier angle et la portion supérieure de la sous-plaque latérale est formée pour être inclinée par rapport à la portion de fond de l'enceinte sous un angle inférieur au premier angle.

35 4. Enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon la revendication 1, dans laquelle les plaques de partition (24g) font

saillie vers l'intérieur par rapport à la surface interne de la paroi latérale (24).

5 5. Enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon la revendication 1, l'enceinte comprenant un anneau de saillie (24f) formé pour entourer une circonférence externe de l'orifice d'air (24h) sur la surface interne de la paroi latérale (24).

6. Enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon la revendication 1,
10 dans laquelle les plaques de partition (24g) sont formées pour s'étendre dans la direction de l'extrémité supérieure de la paroi latérale (24) vers l'extrémité inférieure de la paroi latérale (24).

7. Enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon la revendication 1, dans laquelle les plaques de partition (24g) sont formées pour diviser l'orifice d'air (24h) en au moins deux sous-orifices
15 d'air.

8. Enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon la revendication 1, dans laquelle les plaques de partition (24g) sont formées de sorte qu'une totalité de l'orifice d'air (24h) est recouverte avec les plaques de partition (24g) lorsque l'enceinte pour le dispositif
20 photovoltaïque concentrateur est vue dans une vue latérale.

9. Enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon la revendication 1, dans laquelle les plaques de partition (24g) incluent une portion d'extrémité sur le côté de surface externe de la paroi latérale (24) et une portion d'extrémité sur le côté de surface interne de la paroi latérale (24), et la portion d'extrémité sur le côté de surface externe
25 de la paroi latérale (24) est formée pour être aigüe.

10. Dispositif photovoltaïque concentrateur comprenant l'enceinte pour le dispositif photovoltaïque concentrateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 9.